



”C’est bambara et français mélangé”. Analyser des écrits plurilingues à partir du cas de cahiers villageois recueillis au Mali

Aïssatou Mbodj-Pouye, Cécile Van den Avenne

► To cite this version:

Aïssatou Mbodj-Pouye, Cécile Van den Avenne. ”C’est bambara et français mélangé”. Analyser des écrits plurilingues à partir du cas de cahiers villageois recueillis au Mali. Langage et Société, Maison des Sciences de L’homme Paris, 2007, pp.99-127. <halshs-00356203>

HAL Id: halshs-00356203

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00356203>

Submitted on 26 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« C'est bambara et français mélangés »

Analyser des écrits plurilingues à partir du cas de cahiers villageois recueillis au Mali

Aïssatou Mbodj-Pouye (Univ. Lyon 2 / GRS) et Cécile Van den Avenne (ENS-lsh / ICAR)

mbodj@free.fr

cecile.vandenavenne@free.fr

0. Introduction. Les alternances codiques, un phénomène oral et écrit

L'analyse des phénomènes de *code-switching* (ou alternance codique en français) occupe depuis plus de trente ans un domaine des sciences du langage s'intéressant aux contacts de langue. Cependant, si ces études sont extrêmement développées sur des corpus oraux – les premiers phénomènes de code-switching décrits sont des phénomènes d'oralité, notamment dans les études fondatrices de Gumperz – rares sont celles qui s'intéressent à des corpus écrits, au point que l'alternance codique peut être couramment perçue comme un phénomène oral et informel des conversations quotidiennes entre locuteurs bilingues. L'intérêt pour les phénomènes écrits de code-switching est relativement récent et l'on peut noter d'autre part que les études qui existent mettent l'accent sur des corpus littéraires ou journalistiques. Ainsi, dans le domaine francophone, le phénomène est abordé essentiellement par des chercheurs se penchant sur des corpus de littérature de la francophonie d'Afrique ou des Antilles (par exemple au Burkina Faso, cf. Prignitz 2001). Ailleurs, les travaux, essentiellement nordiques ou anglo-saxons, se limitent à des corpus littéraires ou paralittéraires (par exemple, Stølen 1992 : chansons en danois et américain) ou journalistique (Graedler 1999). Pour des corpus plus anciens, on peut se reporter à Miller (2001) qui étudie le phénomène dans des documents médiévaux (le *taqqanot* écrit par les Juifs de Valladolid en Espagne en 1432), et surtout citer le travail important et passionnant d'Adams sur le bilinguisme d'écriture dans l'Antiquité mettant en contact latin et grec, mais aussi étrusque, hébreu, copte, etc. (Adams 2003). Ces différentes études permettent de rendre compte de ce que le phénomène de code-switching n'est pas uniquement oral, qu'il est ancien, et enfin qu'il peut être d'un registre soutenu (et n'est pas simplement un phénomène informel). Cependant, les travaux restent rares sur les écrits qu'il est convenu d'appeler ordinaires¹.

Dans ce domaine, on peut signaler toutefois l'ouvrage collectif de Martin-Jones et Jones (Martin-Jones & Jones 2000), qui rassemble des travaux portant sur différentes minorités linguistiques en Grande-Bretagne, dont les locuteurs, plurilingues, ont des pratiques d'écriture dans différentes langues. Ces études rendent compte de la pluralité dans les pratiques de l'écrit d'individus plurilingues qui utilisent chacune des langues de leur répertoire linguistique pour des usages de l'écrit spécifiques (pour simplifier, une langue par type d'écrit, ce qui aboutit à différents écrits monolingues). Parmi ces travaux, seul celui de Sebba (2000) porte sur des écrits plurilingues, abordant la question de la transcription du créole comme choix permettant de souligner la différence créole-anglais.

Dans cet article, nous proposons une approche pluridisciplinaire, croisant nos analyses de linguiste et de sociologue, pour rendre compte des phénomènes d'alternances de langue dans un corpus d'écrits plurilingues recueillis au Mali². Un des enjeux épistémologiques de notre travail est la prise en compte de la spécificité de l'écrit, par le repérage de marqueurs de l'alternance de langue proprement graphiques. Nous considérons que l'usage d'outils descriptifs élaborés pour les corpus oraux ne va pas de soi quand il s'agit d'écrits. L'analyse

¹ Cette catégorie, retenue notamment par Daniel Fabre dans les deux ouvrages collectifs qu'il a dirigés (Fabre 1993 et 1997) pose un certain nombre de problèmes en particulier dans un contexte comme le nôtre où l'écriture n'est pas une pratique banale. Le taux d'alphabétisation du Mali est estimé à 19% (cf. le *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 2005, donnée datant des années 1995-1999).

² Ces documents sont extraits d'un corpus plus large constitué dans le cadre de la thèse de doctorat de sociologie que prépare Aïssatou Mbodj-Pouye, sous la direction de Bernard Lahire, sur les pratiques de l'écrit en zone Mali-Sud. Ce corpus compte 381 écrits photographiés auprès de 39 scripteurs.

des rapports entre les langues à l'écrit permet d'aborder plus finement une situation sociolinguistique globale, en articulant pratiques orales et pratiques écrites.

1. Un corpus plurilingue

1.1 Contexte

Les écrits étudiés ici ont été recueillis dans un village situé à une dizaine de kilomètres de la ville de Fana, dans la zone cotonnière Mali-Sud. À l'exception de quelques familles peules, les villageois ont le bambara comme langue première. En dehors de l'école et des échanges avec des étrangers, toutes les interactions verbales dans le village se font en bambara. Rappelons que la situation sociolinguistique du Mali est celle d'une diglossie entre le français, langue officielle, et les langues vernaculaires, dont 13 sont actuellement reconnues par l'État comme « langues nationales ». Mais il faut préciser, avec Robert Chaudenson, que les pays d'Afrique sub-saharienne sont caractérisés par des *diglossies coloniales*, c'est-à-dire une « "superposition" de la langue du colonisateur à la situation linguistique pré-coloniale (qui pouvait être déjà elle-même issue d'une colonisation) » (Chaudenson 1989 : 164). La situation malienne est ainsi celle d'un *complexus diglossique* selon l'expression de Cécile Canut puisque à une diglossie français/bambara s'ajoute une diglossie bambara/autres langues nationales (Canut 1996).

Si on s'intéresse spécifiquement aux langues de l'écrit, on constate que le français domine en termes de statut et d'usages, comme langue des documents officiels. Cependant, certaines langues nationales, notamment le bambara, connaissent une diffusion écrite, surtout en milieu rural à travers l'alphabétisation des adultes et la scolarisation bilingue en vigueur dans certaines écoles. Ces langues sont dotées d'une orthographe officielle dans une transcription qui s'appuie sur l'alphabet latin³. Enfin, l'arabe a essentiellement le statut de langue écrite, utilisée dans l'enseignement coranique dans des pratiques de lecture, mémorisation et copie⁴.

Le village où s'est déroulée l'enquête est un des premiers où s'est ouverte une école bilingue franco-bambara en 1979. Il a été retenu pour cette expérimentation du bilinguisme en raison de la présence d'un centre d'alphabétisation en bambara depuis 1971. Dans cette école, les premiers apprentissages s'effectuent en bambara, le français étant progressivement introduit au cours du cycle primaire, comme langue étrangère puis comme langue d'apprentissage. La pédagogie bilingue mise en œuvre dans cette école repose sur le principe d'une séparation des deux codes, auxquels sont réservés des modes d'apprentissage et des temps distincts. À l'oral, le code-switching n'est toléré que pour des traductions ponctuelles du français en bambara. À l'écrit, les deux langues ne sont associées que dans des genres très précis : lexiques, dictionnaires bilingues. Il s'agit d'imprimés et non d'écrits produits dans le cadre de la classe. Ainsi, le village a connu plusieurs strates d'alphabétisation : avant l'ouverture de l'école, quelques enfants ont été scolarisés en français dans des écoles à Fana puis dans un village voisin ; à partir de 1971, des adultes ont été alphabétisés en bambara, dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle développée dans cette zone cotonnière par la CMDT (Compagnie Malienne de Développement des Textiles)⁵ ; depuis 1979, la plupart des enfants du village sont scolarisés dans le système bilingue.

Afin d'étudier les phénomènes d'alternance codique à l'écrit, nous avons retenu pour cette étude les écrits de scripteurs bilingues français-bambara. Ils ont l'un des profils suivants : soit

³ L'alphabet actuel comprend pour le bambara 27 lettres : 23 lettres empruntées à l'alphabet latin, et 4 à l'alphabet phonétique international. Notons que d'autres formes de scripturalisation des langues africaines existent, que ce soit la pratique de l'*ajami*, écriture des langues africaines en graphie arabe (Vydrine 1998) ou le mouvement *nko* qui propose une graphie originale pour les langues mandingues (Amselle 2001). Mais aucune n'a l'extension nationale du bambara transcrit en graphie latine.

⁴ L'apprentissage de la langue arabe est mis en œuvre dans les écoles franco-arabes, les médersas, mais leur développement est inégal selon les régions (Gérard 1997).

⁵ Voir Dombrowsky (1993) pour une évaluation critique.

ayant été scolarisés avant 1979, en français, ils ont ensuite été alphabétisés en bambara ; soit ils sont d'anciens élèves de l'école bilingue du village.

1.2 L'écrit « pour soi », lieu de l'écriture plurilingue

Certaines situations d'écriture, notamment des contextes de communication définis, imposent le choix d'une seule langue d'écriture. Dans le cas d'écrits destinés à l'administration, le français est la seule langue reconnue. Les écrits de la coopérative des producteurs de coton sont toujours en bambara. Les correspondances privées peuvent être tenues en français ou en bambara, le choix de la langue d'écriture s'effectuant en fonction des compétences, connues ou présumées, du destinataire et de son entourage (le cas de la délégation de l'écriture comme de la lecture étant fréquent). Dans ces cas, le choix d'une langue d'écriture apparaît relativement contraint. La possibilité d'écrire dans l'une ou l'autre langue, et plus encore de les mêler, suppose au contraire une certaine liberté du scripteur. Dans notre corpus, les écrits qui apparaissent comme le lieu de l'écriture plurilingue sont ceux que l'on peut dans une première approche désigner comme des écrits « pour soi ».

L'intérêt de pouvoir écrire pour soi est constamment mis en avant par les enquêtés qui présentent l'écriture comme le moyen de « régler soi-même ses affaires », selon une expression récurrente dans les entretiens. Certains textes sont décrits comme « secrets » (*gundo sÆbÆn*⁶, en bambara), sans qu'il s'agisse d'écrits intimes, car ces secrets ne concernent pas l'individu en propre : souvent transmis par d'autres, ils sont aussi réservés à des destinataires choisis. Rares sont les écrits qui manifestent la revendication d'une singularité. Mais même dans ce cas, il faut rappeler que l'injonction à l'écriture de soi est socialement construite (Poliak 2002). Si pour ces écrits les outils descriptifs de la sociolinguistique faisant entrer la dimension interactive dans les choix de langues peuvent sembler non pertinents, on verra cependant que la dimension de mise en scène pour soi peut ne pas être absente et jouer sur les choix des langues et des graphies.

Dans ces cahiers, figure une variété irréductible de thèmes et de genres : dates (naissances et décès), informations agricoles, résultats sportifs, prières... Certaines données relèvent de la chronique familiale, d'autres de l'aide-mémoire ou de la notation de souvenirs personnels. Le cahier n'en est pas moins un genre, lié à la fois au support matériel et au fait que tenir un cahier personnel est une pratique qui engage des représentations communes. Le modèle est celui du cahier scolaire, dont on sait qu'il impose un usage particulier de l'espace graphique (Hubert & Hébrard 1979). Souvent le scripteur s'approprie l'espace laissé vacant après les pages copiées sur un cahier lors d'une formation agricole. Les cahiers reprennent, en jouant parfois, les formes et les modèles des écrits imposés (écrits agricoles et administratifs notamment).

Nous nous appuyons ici sur les écrits de six scripteurs bilingues (cahiers et feuilles volantes), retenus en raison de la variété des rapports entre langues de l'écrit qu'ils attestent. Cette sélection ne prétendant pas à la représentativité, on ne s'étonnera ni de la relative homogénéité en termes d'âge (si le plus âgé est né en 1932, les cinq autres sont nés entre 1966 et 1977) ni de l'absence de femmes (très minoritaires parmi les scripteurs bilingues tenant un cahier).

2. Principes de description linguistique du corpus

2.1 Les ressources spécifiques de l'écrit

Des répertoires distincts à l'oral et à l'écrit

On pourrait s'attendre à ce que le répertoire linguistique à l'écrit (les langues qu'un individu peut lire et/ou écrire) soit un sous-ensemble de son répertoire linguistique (les langues qu'il comprend et/ou parle). Or tel n'est pas toujours le cas. Nous avons évoqué plus haut le cas de

⁶ La police *Bambara Sil Doulos* utilisée ici a été développée par le LLACAN (UMR 8135 du CNRS).

l'écrit en arabe, souvent copié ou reproduit de mémoire sans que la langue ne soit connue. De façon plus surprenante, certains des scripteurs utilisent le français à l'écrit sans s'exprimer à l'oral dans cette langue. Cela tient d'une part à la rareté des occasions d'expression orale en français, d'autre part au statut du français parlé au Mali qui n'a pas connu une vernacularisation comparable au cas ivoirien par exemple, et dont un sentiment d'insécurité linguistique limite l'usage à l'oral plus qu'à l'écrit.

En dehors de ces cas où les langues utilisées diffèrent à l'oral et à l'écrit, les répertoires linguistiques peuvent connaître cette variation de type diamésique dans des situations de communications particulières. Ainsi les étudiants, au village pour les vacances, communiquent entre eux à l'oral en bambara (hormis de rares incises en français qui marquent la connivence) alors que leur correspondance est systématiquement en français (bien qu'ils aient appris à écrire dans les deux langues).

Systèmes graphiques et typographies

La pluralité des graphies et alphabets est une ressource du répertoire linguistique écrit, et par graphies on entend à la fois les modes de transcription d'une langue (voir note 3 en ce qui concerne la transcription du bambara) et la typographie⁷ (majuscules, script, écriture cursive). Dans les cahiers, on repère ainsi des marqueurs graphiques de langues, le bambara étant en graphie scripte et en minuscules (selon la pratique des classes d'alphabétisation, reprise par certains maîtres d'école), le français en cursive. Cependant, cette différence script/cursive n'est pas toujours pertinente, la répartition n'est pas stricte, les types de graphies se contaminant pourrait-on dire. L'arabe, quant à lui, peut être écrit en alphabet arabe ou translittéré en alphabet latin, la translittération désignant précisément l'acte d'écrire dans une graphie distincte de celle qui est originellement associée à la langue du texte. On observe aussi que la couleur de l'encre utilisée peut avoir une pertinence dans la description (c'est la cas de l'arabe écrit en vert, couleur souvent associée à l'islam).

Ainsi des ressources propres à l'écrit (graphie, typographie, couleur de l'encre) viennent s'ajouter à la pluralité des langues. Il est donc pertinent de distinguer répertoire linguistique à proprement parler (les langues) et répertoire scriptural (tout ce qui concerne la graphie), les deux se combinant.

Le marquage graphique de l'hétérogénéité linguistique

À l'écrit, le scripteur dispose de différents signes de ponctuation qu'il peut utiliser comme « signes de décrochage » pour marquer le passage d'une langue à l'autre, ou marquer l'insertion d'un mot venu d'ailleurs dans son énoncé. Les signes rencontrés dans les textes sont les suivants : signe égal, guillemets, tiret, point, majuscule, parenthèses, flèche, souligné. À ces différents outils purement graphiques, on peut ajouter l'usage de chevilles linguistiques, ces courts syntagmes servant à la mise en équivalence de deux termes. C'est le cas en bambara avec l'usage des syntagmes *o bÆnna* ou *k'a bÆn*, qu'on peut gloser par « c'est-à-dire » ou « ce qu'on appelle... ».

Le scripteur a par ailleurs comme ressource la spatialité de la page et peut l'utiliser pour distinguer différents codes : c'est par exemple le cas avec l'utilisation des marges pour des traductions. L'utilisation de la disposition sur la page peut également servir à distinguer des codes, ainsi la disposition en colonne, ou le fait de passer à la ligne.

Ces différents types de marquage permettent de repérer les moments du texte où pour le scripteur la coprésence des deux langues ne va pas de soi ou, en tout cas, est marquée du signe de l'hétérogénéité ; ils s'apparentent à des signalements métalinguistiques, ou métadiscursifs, tels que ceux décrits par Authier-Revuz (1995). On peut distinguer l'insertion signalée d'un item d'une langue autre (utilisation des guillemets, de la majuscule) et la mise en équivalence

⁷ Nous reprenons ici pour décrire des écrits manuscrits ce terme en principe réservé à l'imprimé.

signalée de deux items de deux langues distinctes (signe égal, flèche, parenthèse contenant une traduction). Il faudra mettre en regard ces moments de signalisation dans l'écrit de l'hétérogénéité linguistique et les moments où au contraire les différentes langues sont utilisées de façon plus « intégrées », sans que l'activité réflexive du scripteur sur la différence linguistique soit apparente.

2.2 Langue « matrice », langue majoritaire, langue d'inscription

L'ampleur des phénomènes de code-switching (désormais CS) dans certains textes est telle qu'on peut se demander si la pluralité des langues ne rend pas caduque toute assignation d'un texte à une langue.

Ainsi, lorsque nous avons affaire à des listes, soit des suites de lexèmes ou de syntagmes nominaux, et non à des énoncés syntaxiquement complets, le repérage d'une langue encadrante, dite aussi langue matrice dans certaines terminologies qui considèrent le CS comme un processus d'insertion (la langue matrice fournissant le cadre syntaxique dans lesquels s'insèrent les éléments de la langue dite incluse) se révèle difficile.

L'application d'un critère statistique pour repérer une langue majoritaire peut sembler plus simple. Mais son application est malaisée. Tout d'abord faut-il compter des énoncés ou des mots ? Si l'on s'en tient au dénombrement des énoncés, le problème est simplement déplacé, car il faut faire intervenir un autre critère pour l'identification de la langue d'énoncés mixtes (c'est-à-dire les cas de CS intrasyntagmatique, ou code-mixing). Le décompte des mots selon leur langue n'est pas plus facile, car on ne peut décider si un terme est un emprunt ou un cas de CS en le considérant isolément, comme nous le verrons ci-dessous sur l'exemple d'une liste.

On peut envisager une autre approche, de type pragmatique, qui conduit à s'interroger sur la manière dont un scripteur indique dans son écrit son choix d'une langue d'écriture. À cet égard, des éléments du paratexte comme titres et intertitres sont des lieux d'observation privilégiés, où se manifeste le fait que le scripteur assigne son texte à une langue, que l'on pourrait appeler la langue d'inscription. Cela apparaît à l'échelle des unités textuelles ou du cahier dans son ensemble. Ainsi Modibo Coulibaly [né en 1977, cultivateur et commerçant, école bilingue 6^{ème}] intitule ses cahiers : « cahier de contrôle », « carnet de secrets ». Ces titres en français figurent sur la couverture et souvent sur la page de garde. Cette habitude renvoie à l'usage scolaire selon lequel tout cahier doit porter un nom, inscrit en ouverture. Ce procédé montre le souci qu'a Modibo Coulibaly de produire un écrit en français, même si l'examen du détail de ses productions révèle leur caractère mixte, du reste reconnu par ce scripteur qui décrit ainsi une page de ses cahiers où figure une recette transcrite en bambara en orthographe francisante : « c'est bambara et français mélangés »⁸.

3. Comment les langues se mélangent : emprunts et alternances

Si, comme nous allons le voir ci-dessous (*cf.* 4), les scripteurs usent parfois stratégiquement des possibilités de l'écriture plurilingue, un des enjeux pour l'analyste est de rendre compte des phénomènes de mixte et d'alternance de langues. Et plus particulièrement de ceux qui semblent résister à première vue aux approches sociolinguistiques en terme de CS situationnel (prévisible, lié à la situation d'énonciation) ou métaphorique (non prévisible, lié à des besoins d'expressivité)⁹, et qui correspondent à cette pratique que Myers Scotton décrit comme une pratique courante dans une interaction entre locuteurs plurilingues partageant exactement le même répertoire à savoir une pratique de grand mélange (Myers Scotton 1995).

⁸ Les formules décrivant les pratiques comme un mélange de langues sont récurrentes dans les entretiens avec les scripteurs, tant en français comme c'est le cas ici, qu'en bambara avec l'usage du verbe *k'a ñagami* (*trad.* mélanger, brouiller).

⁹ Distinction que l'on trouve la première fois chez Blom et Gumperz (1972) et affinée dans Gumperz (1982).

3.1 Les emprunts

La distinction entre CS et emprunts ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les linguistes. Généralement, on définit le CS comme l'alternance de deux langues différentes à l'intérieur d'un même discours, d'une même phrase ou d'un même syntagme, ce qui implique qu'un fragment de plusieurs mots est repéré comme CS. Par opposition, les mots ou expressions isolés – que Gumperz désigne comme « short, frozen, idiomatic phrases » *i.e.* des expressions idiomatiques courtes et figées (Gumperz 1982 : 66) – sont généralement considérés comme des emprunts. Cependant, des linguistes considèrent des cas, rares, de « single-item CS », désignant ainsi des éléments isolés, qui ne sont pas traités grammaticalement comme éléments de la langue encadrante. On distingue ainsi l'emprunt du CS sur la base d'une intégration parfaite (phonologique, morphologique et syntaxique) de l'élément emprunté dans la langue matrice ; par contraste, les mots qui maintiennent la structure de la langue d'origine sont des CS (comme par exemple lorsqu'on repère une omission de déterminant devant un nom alors que la langue matrice impose une présence de déterminant devant un nom). Signalons dès maintenant que ce critère de l'intégration prend un sens spécifique à l'écrit : les caractéristiques morphologiques et orthographiques sont essentielles ; le critère phonétique, décisif à l'oral, n'intervient à l'écrit que dans la mesure où il détermine la graphie.

L'application de ce critère peut poser des difficultés, dans la mesure où, en pratique, on peut distinguer des niveaux intermédiaires d'intégration. On peut renvoyer aussi à la distinction entre emprunts en langue, emprunts massifs, partagés par l'ensemble d'une communauté linguistique, et emprunts en discours dits aussi « nonce borrowings », emprunts qui n'apparaissent qu'une fois dans un discours isolé. Les emprunts en discours font parfois l'objet d'une moindre intégration phonétique et il n'est pas toujours simple de distinguer à partir de là l'emprunt du « single-item CS ». Myers Scotton (1995) met quant à elle en avant le critère statistique fondé sur la fréquence : un terme qui revient dans un corpus donné peut être considéré comme un emprunt et non comme un phénomène d'alternance.

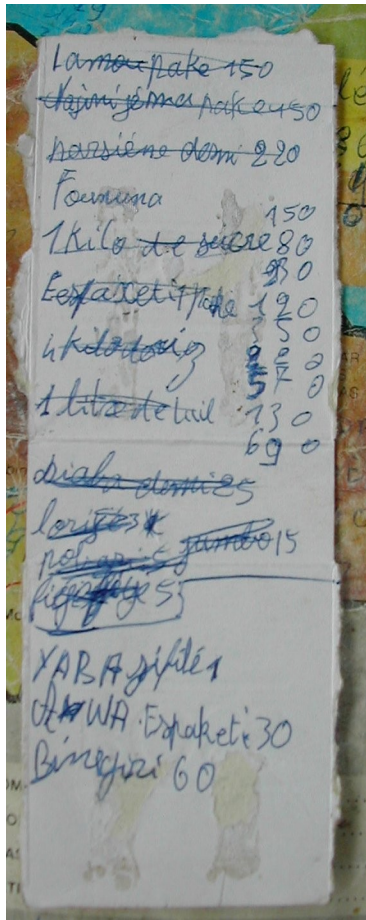
Le plurilinguisme scriptural dont nous rendons compte concerne trois langues : le français, l'arabe et le bambara. Concernant la pratique de l'emprunt d'une langue à l'autre, elles ne sont pas toutes les trois sur le même plan. Dans ce corpus, trois types d'emprunts peuvent s'observer : les emprunts à l'arabe en bambara et en français ; les emprunts au français en bambara ; les emprunts au bambara en français.

Toute une partie du lexique du bambara est d'origine arabe, il est donc relativement difficile d'identifier des éléments lexicaux comme emprunts dans la mesure où ils sont très intégrés et peuvent être considérés comme lexicalisés. On repère dans notre corpus essentiellement des items qui appartiennent au lexique religieux. C'est par exemple le cas des mots *Roudi* [wurud]¹⁰, *égrenier* et *Dougahou* [dugawu], *bénédictio*n dans le doc. 6.

Pour ce qui est des emprunts au français en bambara, ils concernent un lexique très courant. De même que les emprunts à l'arabe, il s'agit très souvent d'emprunts très intégrés phonétiquement, graphiquement et syntaxiquement, c'est-à-dire d'emprunts que l'on peut considérer comme lexicalisés. Les phénomènes d'emprunts les plus massifs ont été repérés dans les listes de courses de Modibo Coulibaly. Les emprunts au français en bambara sont ici complètement intégrés à la structure phonétique et syntaxique du bambara. Observons une de ces listes [doc. 1]¹¹.

¹⁰ Les crochets indiquent l'orthographe officielle.

¹¹ Nous transcrivons ici en orthographe originale les mots figurant sur la liste, sans reprendre les indications de prix ni indiquer les ratures.



Doc. 1

Lamou pake (« paquet de lames de rasoir », le mot « lame » est transformé en *lamou* ; l'ajout d'une finale vocalique [u] caractérise, avec la finale [i], les emprunts de mots étrangers se terminant par une consonne labiale et transformés pour s'adapter à la structure CV caractéristique du bambara ; le mot « paquet » est quant à lui transcrit selon la graphie phonétisante du bambara).

Najini jema pake (« paquet de cubes d'arôme clairs »)

parisienne demi (« demi [paquet de] cigarettes Parisienne »)

Foununa (« levure », mot bambara)

1 kilo de sucre

Espaxeti 1 (?) pake (« un paquet de spaghetti » : ajout d'un e à l'initiale et assourdissement de la sonore [k]/[g] ; présence étonnante du graphème x pour noter vraisemblablement le son [k], « hapax » ici, cf. « espaketi » quelques lignes plus loin)

4 kilo de riz

1 litre de huile

Diaba demi (« demi [kilo d'] oignon[s] »)

loriye (« laurier », emprunt lexicalisé, rétablissement d'une structure CVCV)

pobari (« poivre », emprunt lexicalisé, même remarque que précédemment, remplacement de la constrictive labio-dentale [v], inexistante en bambara par l'occlusive correspondante [b])

jumbo (marque de cube d'arôme)

fiyefiye (poivre local, nom bambara)

YABA jifile (« gobelet [pour] YABA »)

AWA Espaketi (« spaghetti, [pour] AWA »)

Binigiri (« vinaigre », emprunt lexicalisé, mêmes remarques que pour « loriye » et « pobari »).

Deux types de phénomènes peuvent être repérés dans cette liste : des phénomènes d'emprunt, mais également, à l'échelle de la liste entière, un macro-phénomène d'alternance codique entre syntagmes en bambara (5 en tout) et syntagmes en français (3 en tout). Les syntagmes bambara intègrent des emprunts au français (*pake*, *demi*) précisant une unité de mesure. De la même manière, on peut remarquer que les syntagmes en français sont des syntagmes qui précisent des mesures (*kilo*, *litre*) dans un système introduit avec la colonisation française. On pourrait considérer, sur cet exemple (mais ce n'est pas toujours le cas), que le français est associé à ce système de mesure.

Les 8 autres items (des 16 que contient la liste) sont des lexèmes isolés, non intégrés à un syntagme, 3 sont des mots d'origine bambara, 5 sont des mots d'origine française, des emprunts qui ont fait l'objet d'une intégration au système phonétique du bambara et qui font partie du lexique bambara contemporain.

Enfin, le recours à l'emprunt au bambara dans des syntagmes ou énoncés en français signale généralement la méconnaissance du mot français correspondant ou l'absence de mot adéquat. On peut parler dans ce dernier cas d'emprunt culturel, et ce phénomène peut être décrit, contrairement aux emprunts très intégrés du français en bambara, comme phénomène d'alternance codique (cf. doc. 7, décrit ci-après).

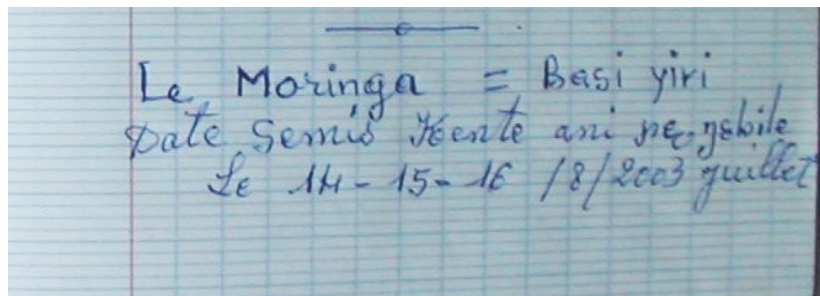
On peut signaler ici que l'ampleur du mélange de langues tient sans doute au genre de ce texte, une liste de courses. Précisons que les listes constituent un genre important, tant sur des supports distincts comme ici que sur les cahiers¹². Le genre de la liste de courses, écrit du

¹² Jack Goody fait la même remarque à propos des cahiers tenus en vaï par Ansumana Sonie (Goody 1994).

moment, destiné à être jeté une fois les achats effectués, apparaît comme le lieu d'une écriture plus relâchée, où la mise en scène de l'hétérogénéité linguistique n'est pas à l'œuvre, pas plus d'ailleurs que le souci d'une orthographe stricte et normalisée.

3.2 De l'alternance au mixte

Les phénomènes de mixtes et d'alternances codiques à l'intérieur d'un même énoncé ou syntagme ne concernent, dans notre corpus, que les langues française et bambara. On tâchera de distinguer les phénomènes d'alternance codique des phénomènes de mixte¹³.



Doc. 2

(1) *Date Semis Kente ani ñÆñÆbile* [*kende ani ÑÆñÆbilen*¹⁴], trad. « Date semis sorgho et X (une variété de plante) » (Demba Coulibaly [né en 1932, moniteur agricole en retraite, école classique CM1]¹⁵, doc.2)

Ce cas peut être interprété comme un CS situationnel motivé par l'usage d'un lexique (en l'occurrence botanique) non connu en français. La première partie de l'énoncé est en français, la seconde en bambara. Il s'agit de CS et non d'emprunt puisque le syntagme complet est de syntaxe bambara, avec l'usage de la conjonction de coordination *ani* (et non pas son équivalent français *et*). La séquence en bambara n'est pas intégrée syntaxiquement à la séquence en français.

Observons maintenant des exemples plus complexes :

(2) *farafin kalo tile 7 le soir*, trad. « le 7^{ème} jour du mois africain le soir » (Malick Camara [né en 1967, cultivateur, école bilingue 7^{ème}], doc. 4)

Le syntagme nominal en français *le soir* est ici intégré au syntagme bambara, remplaçant sur l'axe syntagmatique le syntagme bambara *su fÆ*. Le chiffre 7, non assignable scripturalement à une langue spécifique, semble permettre le passage d'une langue à l'autre.

(3) *tile 16 jusqu'au tile 30*, trad. « du 16^{ème} jour au 30^{ème} jour » (Demba Coulibaly, doc. 8)

Par la présence de la préposition amalgamée à l'article on peut interpréter cet enchaînement comme CS intrasyntagmatique, ou code-mixing. En effet, la présence de l'article est contraire à la structure syntaxique bambara. Si l'on avait *jusque tile 30* (occurrence qui pourrait être attestée à l'oral), on pourrait interpréter *jusque* de manière non ambiguë comme emprunt. Mais on peut aussi considérer que l'analyse morphologique : préposition + article n'est pas faite ici, qu'il y a un figement de la forme, donc emprunt (d'autres occurrences seraient nécessaires pour tester le degré de lexicalisation de la formule).

¹³ La distinction n'est pas toujours simple entre CS intra-phrastique (qui apparaît à l'intérieur d'une phrase ou d'une séquence), dit aussi code mixing ou mélange codique et CS inter-phrastique (qui apparaît à la frontière d'une phrase ou séquence) (Poplack 1980).

¹⁴ On peut faire l'hypothèse (puisque'il n'est pas possible en bambara d'avoir la nasale vélaire Ñ ailleurs qu'à l'initiale) qu'il s'agit d'un composé où entre le terme ÑÆñÆ qui signifie « urticant, rugueux », il pourrait donc s'agir d'une plante urticante.

¹⁵ Toutes les transcriptions respectent l'orthographe originale des scripteurs, l'orthographe officielle étant éventuellement donnée à suivre entre crochets, lorsqu'elle est nécessaire au repérage du terme.

(4) *jiri : jangarable boulou, kourou 3 homme femme 4 kourou*, [*jiri : cangarabilen bulu, kuru 3 homme femme 4 kuru*], trad. « arbre : feuille de kinkeliba, 3 boules homme femme 4 boules » (Demba Coulibaly, doc. 6)

Il s'agit d'une indication d'usage qui accompagne une formule magique.

Deux phénomènes se superposent ici : un phénomène de simplification qui correspond à la pratique écrite de l'abréviation (en style dit télégraphique) et un phénomène d'alternance complexe (entre CS et code-mixing). L'utilisation du mot *homme* en français semble appeler l'antonyme *femme* qui fait passer à un ordre des mots propres à la grammaire française : on passe ainsi de l'ordre *kourou 3*, où le nombre est postposé conformément à la syntaxe du bambara, à l'ordre *4 kourou*, où le nombre est antéposé selon une syntaxe française. On peut se demander si l'orthographe francisante des mots bambara *boulou [bulu]*, *kourou [kuru]* ne permet pas le glissement d'une langue à l'autre : se manifesterait ici une mise en continuum à la fois graphique et linguistique ; la graphie fonctionne comme phénomène déclencheur – ce que Clyne (1967) décrit sous le terme de « triggering » à propos de corpus oraux et désignant le rôle que peuvent avoir les interférences comme phénomène déclencheur dans le CS.

Notons que les phénomènes de mélange et d'alternance au sein d'énoncés ne sont pas tellement fréquents. Leur importance varie selon le type de texte considéré : massifs dans les listes de courses, écrits qui ne sont pas destinés à être conservés, ils sont moins présents dans les cahiers, où l'enjeu de présentation de soi est constant. Nous verrons que celui-ci joue de manière différenciée selon les parcours scolaires et professionnels des scripteurs.

4. Des stratégies différenciées de gestion du plurilinguisme

Le recours à plusieurs langues de l'écrit peut prendre une variété de formes qu'il faut rapporter à la fois aux genres textuels (prière, recettes, chronique familiale) utilisés et aux caractéristiques (scolaires, professionnelles, etc.) des scripteurs. On peut distinguer trois manières de jouer du plurilinguisme.

4.1 Mettre en relation deux codes différents

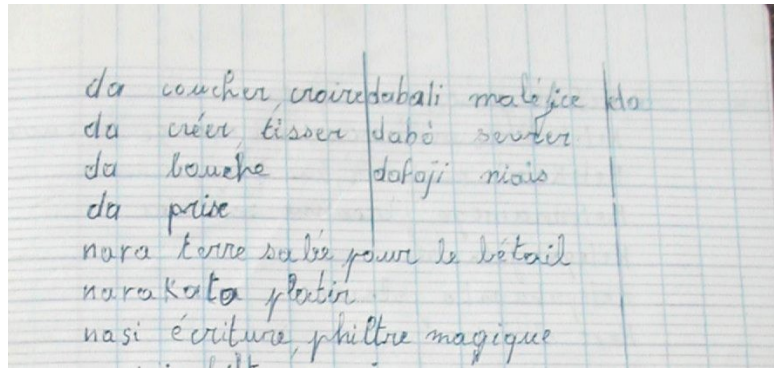
Traductions

De micro-pratiques de traduction-glossaire peuvent être repérées dans les cahiers, sous la forme de pense-bête de ce type :

Le Moringa = Basi yiri (Demba Coulibaly, doc. 2, déjà cité).

Le premier mot est français (ou plutôt latin). Le syntagme qui suit est la traduction en bambara (*trad. litt.* : « arbre à couscous », les feuilles de cette plante, le *moringa oleifera*, sont utilisées comme condiment pour accompagner le couscous de mil). La mise en équivalence-traduction est explicitement signalée par le signe égal, qui fonctionne aussi comme démarcatif. Le premier mot semble faire l'objet d'un surmarquage, par l'usage de la majuscule qui signale son caractère « étranger ». Par ailleurs, le français est en graphie cursive et le bambara en graphie scripte.

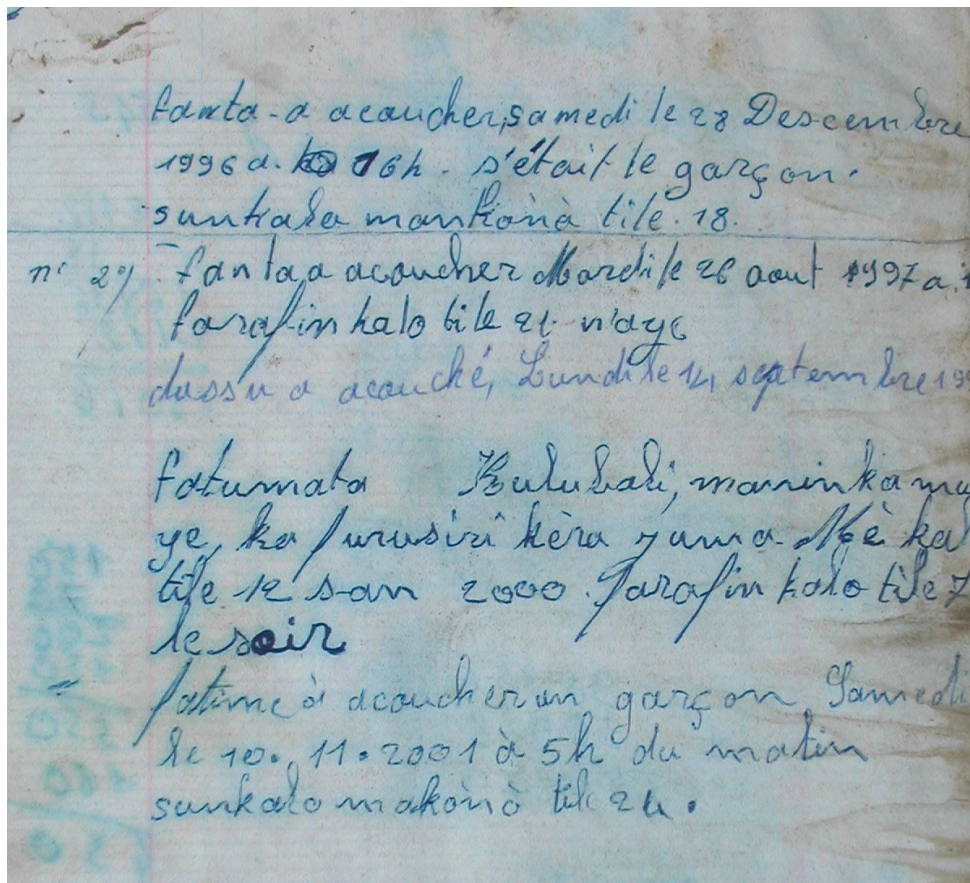
Cette pratique de la traduction peut faire l'objet d'un texte entier, dans le type textuel particulier du glossaire (on ne parlera pas dans ce cas d'alternance codique). Notre corpus comporte ainsi un glossaire français-bambara recopié, qui liste des homonymes bambara et leur traduction en français (Mpamara Coulibaly [né en 1971, cultivateur, école bilingue, 6^{ème}]). Le mot bambara est en script, le mot français en cursive : la différence de typographie est ici utilisée comme marqueur graphique de l'alternance de langue.



Doc. 3

Mise en équivalence de systèmes culturels différents

La pratique de notation des dates selon deux calendriers, le calendrier grégorien, en vigueur dans l'administration et le calendrier lunaire « bambara »¹⁶, est fréquente. Elle s'accompagne souvent d'un changement de langue¹⁷. La traduction n'est pas ici traduction littérale mais correspond à un changement de système référentiel, chaque langue étant associée à un système : le français au calendrier grégorien, le bambara au calendrier lunaire.



Doc. 4

¹⁶ L'histoire de ce calendrier est complexe. Le calendrier aux noms de mois bambara qui suivait les saisons agricoles a été, avec la diffusion de l'islam, amené à coïncider avec le calendrier musulman (strictement lunaire, et qui se décale par rapport aux saisons).

¹⁷ A propos du passage d'une langue à l'autre et d'un calendrier à l'autre, on peut lire les analyses éclairantes d'Adams sur la notation des dates selon différents calendriers (mois latins, calendrier consulaire, calendrier égyptien) et dans différentes langues (latin, grec) à partir de documents de l'empire romain (Adams 2003 : 390-393).

Ainsi dans le cahier de Malick Camara, une page liste les dates d'accouchement de différentes femmes de la concession. On peut lire une série de trois phrases grammaticalement complètes sur le même modèle, à savoir d'abord une séquence en français

(a) *fanta a acoucher samedi le 28 Descembre 1996 a 16h. s'était le garçon.*

(b) *fanta a acoucher Mardi le 26 août 1997 a XXX (illisible)*

(c) *fatime à acoucher un garçon Samedi le 10.11.2001 à 5 h du matin*

suivie, après passage à la ligne, par une séquence en bambara, qui est la traduction-transposition de la date dans un autre calendrier.

Au milieu de la liste, une séquence en français sur le même modèle (*dussu a acouché [...]*) suivie d'un saut de ligne, crée un espace attendant peut-être la traduction en bambara, qui n'est pas venue. Ce fait confirme bien une hypothèse de traduction, en un second temps. De même, la datation incomplète *farafin kalo tile 21 n'o ye*, à la suite d'une des dates en français, séquence qui signifie littéralement « le 21 du mois africain, c'est-à-dire », laisse une place à compléter, sans doute après prise de renseignement. Ceci indique que la connaissance du calendrier lunaire n'est pas maîtrisée par ce scripteur, et que la traduction inscrite ici fonctionne également comme pense-bête. Si l'alternance de langue correspondant au changement de calendrier semble la pratique la plus saillante, il ne faudrait pas généraliser. En effet, dans cette même page, on peut repérer un usage autre : au milieu de la liste est indiquée la date d'un mariage, sur le même modèle mais en bambara. La date est donnée deux fois en bambara, selon les deux calendriers possibles, d'abord le calendrier occidental, ensuite le calendrier lunaire (mais non maîtrisé ou incomplet puisque le nom du mois ici aussi est simplement signalé par le syntagme *farafin kalo*, « mois africain »).

Cette première figure du rapprochement des deux langues dans la perspective de la traduction renvoie à des formes assez figées. Dans les glossaires, les deux langues sont traitées de manière équivalente. En revanche, dans le dernier texte décrit, les deux langues sont soumises à un traitement asymétrique dans la mesure où c'est le bambara qui vient traduire le français et où certaines traductions en bambara manquent. Le bambara ici joue presque un rôle de langue auxiliaire par rapport au français.

4.2 Réserver un code à un usage

Répartition des langues ou non

On peut repérer quelques domaines réservés pour lesquels l'usage d'une langue s'impose. Ainsi sont systématiquement écrits en bambara les recettes médicinales et formules magiques ainsi que les titres de chansons en bambara, ce dernier genre relevant de la citation. Les prières et les bénédictions coraniques sont généralement en arabe. Leur translittération en graphie latine se fait soit selon le schéma phonétisant du bambara, soit sur la base orthographique française. Les adresses et les résultats sportifs sont tous en français. Ces usages peuvent être analysés en référence à la catégorie de CS situationnel proposée par Gumperz (1982).

En revanche, les genres suivants sont attestés en français et en bambara, parfois dans des textes mixtes : comptes, informations agricoles, notes prises lors d'une formation, notation d'événements.

Pour certains de ces types discursifs, les circonstances de l'écriture peuvent apparaître déterminantes dans le choix de la langue. Ainsi, lors des formations, l'activité de copie s'exerce en français ou en bambara selon la langue écrite au tableau par le formateur. Les événements transcrits lors d'une écoute de la radio rurale sont écrits dans la langue de diffusion. Pour d'autres au contraire, aucun élément d'ordre contextuel ne semble pouvoir rendre compte du choix de la langue. D'un point de vue linguistique et pragmatique, ces analyses demandent à être complétées par des observations des productions et usages de

l'écrit en situation, qui permettraient de rendre compte d'une variété plus grande d'usages de l'oral et de l'écrit (dans des configurations variables : écrire sous la dictée, en écoutant la radio, etc.).

De cette revue de la répartition des langues dans les cahiers, il ressort que le partage des usages selon les langues s'établit de manière variable, mais sans suivre une ligne qui reprend les descriptions en terme de diglossie, qui attribue à la langue maternelle les usages les plus intimes, et au français les usages publics et officiels. Selon le parcours du scripteur et la configuration d'alphabétisation de son entourage, la langue des choses personnelles voire intimes varie, mais le français domine. À cela on peut trouver une première raison d'ordre stratégique : si les proches sont alphabétisés en bambara, c'est en français qu'on a le plus de chance de préserver ses secrets, cette langue prenant une fonction cryptique. Une deuxième explication tient à son lien avec la forme scolaire qui, même bilingue, privilégie le français (du moins à l'époque où nos scripteurs ont été scolarisés). Enfin, l'enjeu de distinction, même par rapport à soi peut jouer en faveur du français, langue officielle.

Des cahiers « monolingues »

Certains scripteurs s'en tiennent à un partage des langues selon les cahiers. À cet égard, la tenue de plusieurs cahiers distincts permet à Modibo Camara [né en 1966, cultivateur, école classique, 7^{ème}] de séparer strictement les langues et les usages. Nous disposons pour ce scripteur d'un carnet et d'un cahier en bambara, et d'un cahier où deux pages seulement sont écrites, en français. Son carnet en bambara comporte des listes des quantités de coton récoltées par les membres de sa famille. Cet écrit est probablement destiné à être montré en cas de contestation lors de la rémunération. Son cahier en bambara contient des notes recopiées lors d'une formation destinée aux membres de l'association des parents d'élèves de l'école du village, dont il fait partie. Son cahier en français débute lui par un titre, au haut de la première page [doc. 5] : « l'histoire des faits qui ont passé ». Cet ensemble de textes retrace les événements marquants (mariages, naissances et décès) qui l'ont touché ainsi que sa famille. L'écriture manuscrite permet de repérer un premier bloc écrit au même moment et concernant des événements qui ont eu lieu de juin 1990, date de son premier mariage, à mai 1993. Concernant ce premier bloc, il peut s'agir soit d'une récapitulation rétrospective, soit, plus probablement, de la copie de notes prises auparavant sur un autre support, pratique fréquemment observée. Ensuite, les événements ont été notés à différentes reprises, sans doute au fur et à mesure, comme l'attestent les changements de couleur de l'encre et l'écriture d'un prénom selon l'orthographe et la graphie scripte caractéristiques du bambara (*fatumata*), cas isolé sur cette page.

l'histoire des faits qui on passé
 Ma première femme est marié en juin 1990.
 La première fille est né dimanche le 28 avril 1991
 à 6 h. Elle a comencé à marcher le 24 juillet 1992.
 Assitan est serré mercredi le 11-11-1992.
 mercredi le 6-1-1993 départ de Assitan
 à la capital.
 Mon cegon mariage est fait vendredi le 28-5-1993
 à 0 h elle a été accouché en février 1991
 fatoumata B a accouché pour la deuscieme fois
 lundi le 17-5-1993 à 15 h

Assa diarra a été desede le 9-10-1993
 à 0h30
 fatoumata a accouché pour la troisieme mercredi
 le 27 decembre 12-1995 à 20h
 j'ai perdu ma mère vendredi le 15-⁸oct-97
 à 11h00

vendredi le 17-octobre 1997 maïcouse
 de mon quatrieme fils Kadidia Camara
 - Assitan Konaté a accoucher pour sa
 deuxième fille mardi le 26 mais 1998 à
 11h00

Doc. 5

Ces pratiques de l'écrit associant une langue à un texte en fonction de son genre tendent vers le monolinguisme à l'échelle des textes. A l'échelle des cahiers plurilingues, le CS serait alors intertextuel, motivé par le passage d'un genre à un autre. Mais on observe des pratiques mixtes internes à des unités textuelles comme nous l'avons indiqué plus haut (3.2), qui permettent également un jeu sur les rapports entre les langues.

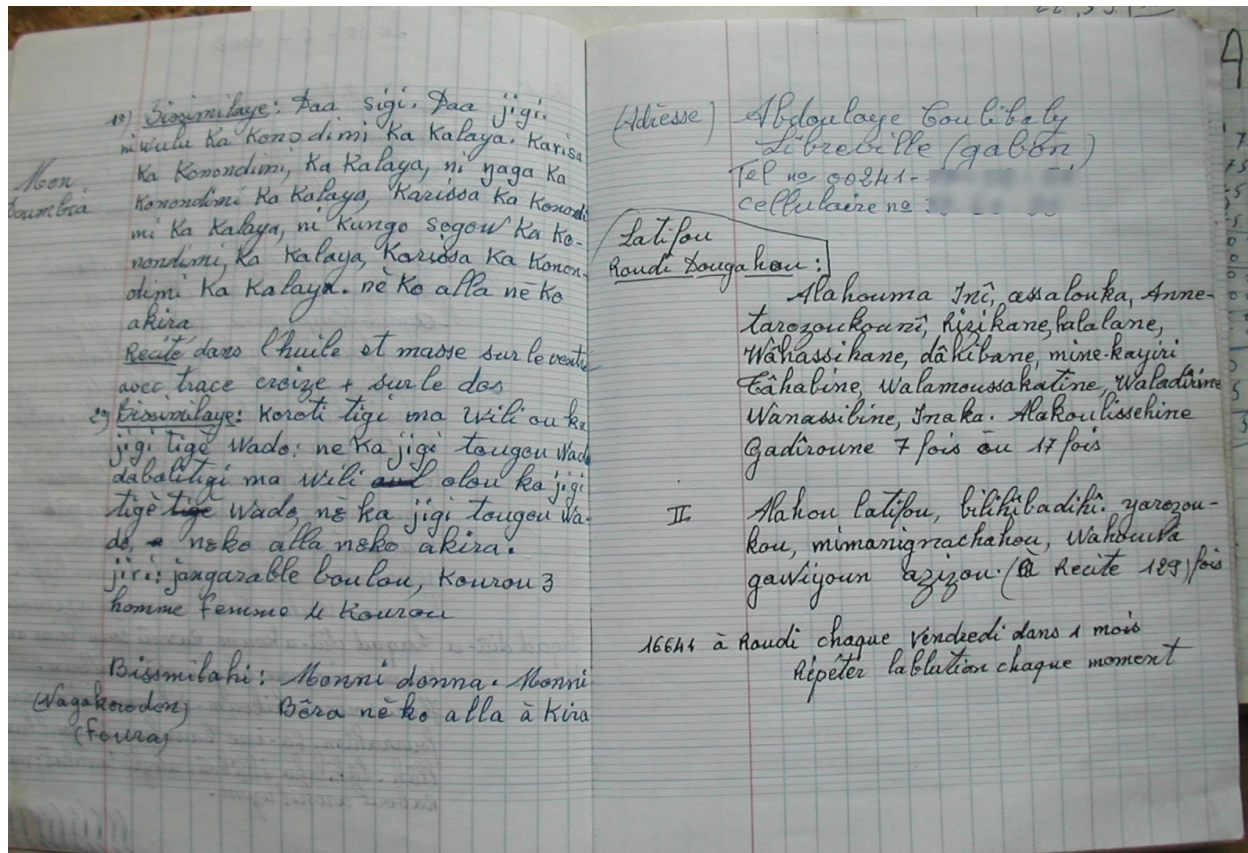
4.3 Mettre en scène la différence des langues

La fonction contrastive des alternances de langues

Comme l'avait pointé Gumperz (1982), l'utilisation de deux codes est une ressource sémantique qui joue sur un contraste entre ces deux codes, contraste entre une langue perçue comme plus familière (dite aussi « we code » par Gumperz) et une langue perçue comme plus formelle ou distante (dite « they code »). L'effet de sens de cette utilisation contrastée peut être très différent selon les contextes, et fait appel à un processus d'interprétation complexe. Certains contrastes de codes ne sont pas signifiants, ils peuvent être simple phénomène d'emprunt ou calque d'une langue à l'autre, tels que ceux décrits en 3. Nous nous intéresserons ici à cette ressource sémantique spécifique qu'est le contraste entre codes tel qu'il peut être utilisé dans le corpus envisagé. Deux fonctions peuvent être repérées, le passage d'un code à l'autre servant dans les deux cas à souligner une rupture discursive ou énonciative, correspondant à ce que Gumperz nomme un usage métaphorique du CS : soit

signaler un changement de genre, soit signaler le passage au commentaire ou à la traduction, c'est-à-dire à une activité de type métaénonciatif.

Ces deux activités différentes apparaissent sur une double page du cahier de Demba Coulibaly sur lequel nous nous arrêtons ici [doc. 6].



Doc. 6¹⁸

Sur une même page coexistent des unités textuelles de types discursifs très hétérogènes. C'est le cas par exemple de la page de droite où une adresse suivie d'un numéro de téléphone commence la page (et est indexée par le scripteur comme adresse avec mention du terme dans la marge entre parenthèse) puis est suivie d'une série de trois bénédictions en arabe translittéré, accompagnées d'indication d'usage en français. Le passage d'un type discursif à l'autre (adresse-bénédictions) correspond à un changement de langue (français-arabe). Il est par ailleurs souligné par une indication qui fonctionne comme titre avec un fort effet de démarquage (usage d'un encadré, énoncé souligné et suivi de deux points). Ce titre *Roudi Dougahou*¹⁹ signifie littéralement « bénédiction à égrener ». Il est ici écrit en orthographe francisante. On peut noter ici l'intéressante transcription de la finale [-wu] en -hou et la présence arabisante du h, que l'on pourrait décrire comme un phénomène d'homogénéisation graphique bambara-arabe, qui permet une sorte de continuum graphique avec le texte qui suit en arabe translittéré.

Par ailleurs, sur cette page une alternance se fait entre le texte et ce que l'on peut considérer comme le commentaire, à fonction encadrante, titres (en français dans un cas, en bambara dans l'autre), indications d'usage (en français).

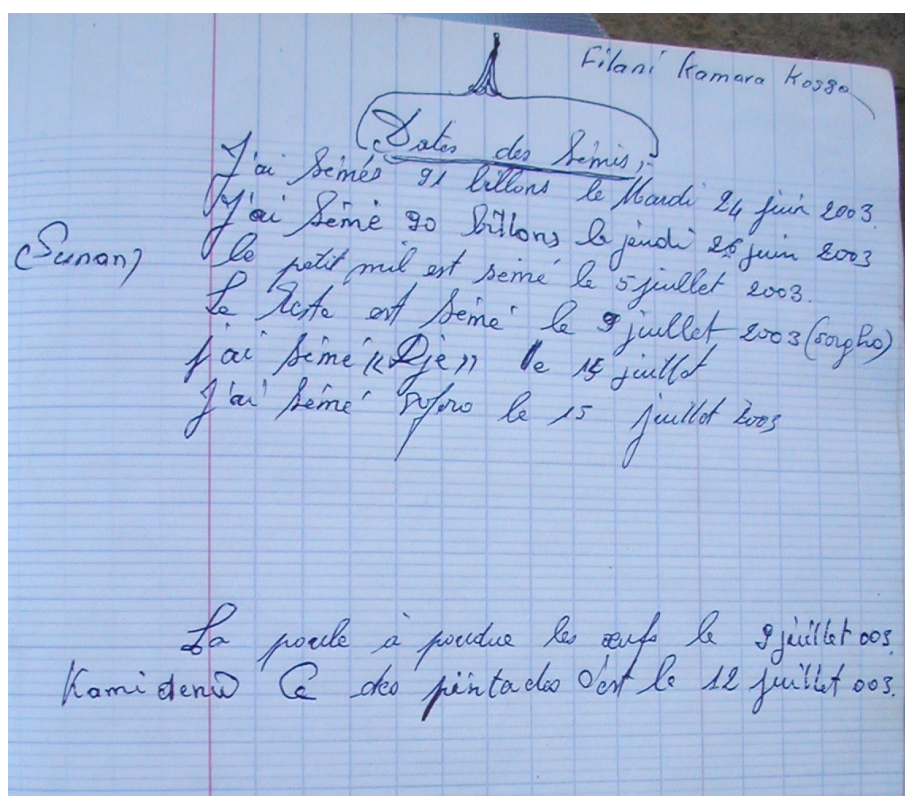
¹⁸ Les documents 6 et 8 sont partiellement retouchés, de manière à respecter la confidentialité des écrits (ici deux numéros de téléphones sont rendus illisibles, sur le doc. 8 le prénom du scripteur est effacé pour correspondre à l'anonymisation, qui porte sur les prénoms seulement, les patronymes étant très courants).

¹⁹ Composé qu'on noterait en orthographe officielle en un seul mot, *wurudidugawu*.

Une langue peut donc assumer vis-à-vis d'une autre une fonction métaénonciative de commentaire. Les indications d'usage sont juxtaposées à la suite du texte auquel elles ne sont pas intégrées, ainsi *7 ou 17 fois* juxtaposé en fin de prière en arabe translittéré, sans marquage de l'alternance codique, ou l'indication (*à Récite 129*) *fois* où la parenthèse marque l'alternance (le lexème *fois* a sans doute été ajouté après coup, pour rendre l'indication non ambiguë). On observe une répartition semblable entre texte en bambara et indication d'usage en français, sur la page de gauche du même document : l'indication *Recité dans l'huile et masse sur le ventre avec trace croize + sur le dos*, énoncé en français, fait suite, après un saut de ligne, à une formule en bambara. L'alternance codique est marquée graphiquement par le saut de ligne et par le trait, soulignant le premier mot de l'énoncé qui fonctionne comme titre et mot liminaire. Ce qui se donne à voir ici est une répartition fonctionnelle des alternances de langues : prière ou formule en arabe ou bambara, indication d'usage en bambara (vs arabe) ou français (vs arabe ou bambara).

Un enjeu de distinction

L'alternance de langues apparaît également comme une ressource mise en œuvre par Mokhtar [né en 1969, cultivateur, ancien animateur de radio, école bilingue 7^{ème}] dans ses cahiers.



Doc. 7

Au sein de cette liste de semis se présentant sous la forme d'une liste d'énoncés du type « j'ai semé XX le [date] », on peut repérer deux phénomènes d'emprunt. D'une part dans l'énoncé : *j'ai sémé* « *Dje* » (trad. courge), à la graphie francisante (la graphie officielle est *je*). Noter que l'emprunt est marqué, par le scripteur, comme hétérogène, par un double phénomène graphique : utilisation de la majuscule et des guillemets. D'autre part dans l'énoncé : *j'ai sémé soforo* (trad. petit champ domestique), sans marquage graphique d'hétérogénéité.

On peut parler dans les deux cas d'emprunt culturel, dans la mesure où le mot français semble manquer au locuteur. Le marquage différent semble signifier que, dans un cas, le scripteur sait

qu'il y a un mot français mais qu'il ne le retrouve pas alors que dans l'autre cas, il n'a pas de traduction disponible, *soforo* est ainsi quasiment traité comme un toponyme.

On retrouve la pratique de la traduction étudiée précédemment (4.1). Elle se fait ici dans les marges, espace privilégié du commentaire, ainsi sur la même ligne que l'énoncé : *le petit mil est semé le 5 juillet 2003*, on trouve, entre parenthèses, la notation (*sunan*) qui est la traduction en bambara du syntagme *petit mil*. Sur la même page, dans la marge également, et sur la même ligne que *Ce des pintades c'est le 12 juillet 003* (*ce*, pour « ceux », reprend anaphoriquement *les œufs* de la ligne précédente), le mot *kamidenw*, qui est la traduction de *pintades*. On observe ici cependant une dissymétrie entre les deux langues qui distingue cette pratique de celle analysée précédemment.

Un marquage aussi affirmé de l'hétérogénéité s'explique par le parcours de ce scripteur. En effet, il a été régisseur d'une radio rurale en ville, emploi qui suppose des compétences scripturales en français et en bambara. Cette fonction l'a amené à intensifier ses pratiques d'écriture, et à développer ses pratiques personnelles de l'écrit en français, circonscrivant le bambara à des usages professionnels où cette langue lui était imposée. Maintenant qu'il est établi au village, ses compétences sont moins sollicitées, mais quand elles le sont par la collectivité, il s'agit principalement du bambara, le français restant cantonné à la sphère privée. Il souligne en entretien, le plaisir, de distinction, qu'il prend à écrire pour son propre compte dans un français sans mélange.

Les pratiques de mise à distance graphique accompagnant très souvent les emprunts au bambara dans les textes en français rendent compte d'une dissymétrie dans le traitement des langues : les items bambara inclus dans les textes en français faisant l'objet d'une mise à distance graphiquement marquée alors que l'emprunt au français en bambara n'est pas marqué.

On peut repérer et décrire ce phénomène à partir d'un autre extrait du cahier de Demba Coulibaly [doc. 8] qui présente une alternance français-bambara. Il s'agit d'une notification de travail d'un salarié agricole (un pasteur). Deux énoncés se suivent, chacun initié par un tiret, signe graphique qui les différencie l'un de l'autre. Le passage du français au bambara est marqué graphiquement également par le passage à l'écriture script. Il s'agit comme nous l'avons vu plus haut de la traduction-transposition de dates. Le texte dans son ensemble a un statut semi-officiel, il est en effet suivi d'une signature (mais abrégée), qui apparente cet écrit à un contrat (non signé par la partie adverse : le pasteur n'est probablement pas alphabétisé en bambara). L'usage du français, et de la datation en français peuvent être rapportés à ce statut semi-officiel.

- Début du travail de Adama Kon
 Le 8/ Mai/ 2002 (10000 fcs par moi)
 - araba domba makono tile 24 den
 san 2002 (10000 francs par moi)
 Fin 8 Aout 2002
 D. ~~_____~~ Gby

Aba Bari
 - Début parturage 30 Avril 2002
 Domba Makono tile 16 jusqu'au
 tile 30, tilema gouèni to = 650
 + Samignèn damènèn domba tile
 ye = 2500

Doc. 8

Ces formes spécifiques à certains scripteurs ont une fonction de distinction sociale. D'autres, comme Modibo dont nous avons examiné plus haut la liste, ont des usages beaucoup plus mixtes, comme nous l'avons vu précédemment. Si les pratiques socialement distinctives sont du côté d'une alternance ordonnée adossée à une hiérarchie des langues, il ne faudrait cependant pas assimiler pratique du mixte et manque de compétence. En effet, la pratique du mixte peut être signe d'une plus grande sécurité linguistique. L'analyse de la distribution sociale des formes du mélange reste donc à poursuivre.

Conclusion

Au terme de cette analyse, explorant un champ de recherche peu balisé, nous pouvons souligner deux acquis principaux, permettant de rendre compte du plurilinguisme à l'écrit et de sa spécificité par rapport au plurilinguisme à l'oral.

Le premier de ces acquis est de portée méthodologique, et concerne les outils de description. Nous avons identifié un certain nombre de ressources graphiques, utilisées par les scripteurs pour marquer le passage d'une langue à l'autre. Ces ressources permettent le repérage linguistique des distinctions alternance codique/emprunt, et la compréhension de pratiques liées à des contextes d'apprentissage de l'écrit divers. Ainsi ces analyses nous ont permis de rendre compte de modes de fonctionnement plurilingues spécifiques au média écrit, la forme graphique (alphabet, graphie, orthographe) rendant parfois compte à elle seule des mises en continuum et « contamination » d'une langue à l'autre.

Le second acquis, de portée théorique, concerne la façon d'envisager les fonctions des différentes langues dans un répertoire plurilingue, et plus particulièrement en contexte communément décrit comme diglossique. En effet, en contexte diglossique postcolonial, la langue de l'ancien colon, devenu langue officielle, langue de l'administration, correspondant à ce que Gumperz nomme « they code », est d'utilisation rare dans les situations orales quotidiennes. Il ne faudrait pas déduire de ces usages oraux les pratiques écrites. À l'écrit le bambara n'est pas la langue de l'expression de soi, il est davantage celle du quotidien (chronique familiale, comptabilité), alors que le français, rare à l'oral, peut fonctionner comme langue cryptique à l'écrit et avoir ainsi un rôle tout à fait privilégié dans des écritures

plus personnelles ; nos observations nous ont ainsi permis de réfuter un privilège de la langue première dans l'écrit pour soi. Nous espérons avoir montré l'intérêt sociologique d'une analyse linguistique et discursive articulant productions écrites et trajectoire sociale du scripteur.

Bibliographie

- ADAMS J. N. (2003), *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- AMSELLE J.-L. (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Larousse.
- BLOM J.-P. & GUMPERZ J. (1972), « Social meaning in linguistic structures : Code-switching in Norway » in GUMPERZ J. & HYMES D. (éds) (1972), *Directions in sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart & Winston : 407-435.
- CHAUDENSON R. (1989), *Vers une révolution francophone ?*, Paris, L'Harmattan.
- CANUT C. (1996), *Dynamiques linguistiques au Mali*, Paris, ACCT-Didier Érudition.
- CLYNE M.G. (1967), *Transference and triggering. Observations on the Language Assimilation of Postwar German-speaking Migrants in Australia*, The Hague, Martinus Nijhoff.
- DOMBROWSKY K., DUMESTRE G. & SIMONIS F. (1993), *L'alphabétisation fonctionnelle en bambara dans une dynamique de développement. Le cas de la zone cotonnière (Mali-Sud)*, Paris, ACCT-Didier Érudition.
- FABRE D. (éd.) (1993), *Écritures ordinaires*, Paris, P.O.L/Centre Georges-Pompidou, Bibliothèque Publique d'Information.
- FABRE D. (éd.) (1997), *Par écrit. Ethnologies des écritures quotidiennes*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- GÉRARD É. (1997), *La tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala.
- GOODY J. (1994 [1993]), *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GRAEDLER A.-L. (1999), « Where English and Norwegian meet : Codeswitching in written texts » in HASSELGARD H. & OKSEFIJELL S. (éds.) (1999), *Out of corpora : Studies in honour of Stig Johansson*, Amsterdam, Rodopi : 327-343.
- GUMPERZ J. (1982), *Discourses strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HUBERT C. & HÉBRARD J. (1979), « Fais ton travail ! » *Enfances et culture*, n° 2 : 47-57.
- MARTIN-JONES M. & JONES K. (éds) (2000), *Multilingual literacies : reading and writing different worlds*, Amsterdam, John Benjamins.
- MILLER E. (2001), « Written Code Switching in a medieval document : a comparison with some modern constraints », *Canadian Journal of Linguistics/ Revue canadienne de linguistique*, vol. 46, n°3-4 : 159-186.
- MYERS-SCOTTON C. (1995), *Social motivations for code switching. Evidence from Africa*, Oxford, Clarendon Press.
- POLIAK C. (2002), « Manières profanes de "parler de soi" », *Genèses*, n° 47 : 4-20.
- POPLACK S. (1980) « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL : toward a typology of code-switching », *Linguistics*, vol. 18 : 581-618.
- PRIGNITZ G. (2001), « La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié : une représentation de la situation sociolinguistique du Burkina Faso », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164 : 795-814.
- SEBBA M. (2000), « Writing switching in British Creole », in Martin-Jones M. & Jones K. (2000) : 171-187.
- STØLEN M. (1992), « Codeswitching for humor and ethnic identity : Written Danish-American occasional songs », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 13, n° 2 : 215-228.
- VYDRINE V. (1998), « Sur l'écriture mandingue et mandé en caractères arabes », *Mandenkan*, n° 33 : 1-87.